

L'OPPOSITION OFFICIELLE

CHEF DE L'OPPOSITION—DÉMISSION DE L'HONORABLE M. HANSON ET NOMINATION DE M. GRAYDON—CHANGEMENTS DANS LA DIRECTION DU PARTI

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, hier, avant la conclusion des travaux de la dernière session, j'ai, ainsi que le voulaient mes fonctions parlementaires, annoncé certains changements ministériels survenus depuis l'ajournement de la dernière session, il y a six mois environ. Aujourd'hui, je me fais un devoir, en ma qualité de chef du gouvernement de signaler certains changements qui se sont produits, non plus cette fois dans le ministère, mais dans l'opposition et plus particulièrement au poste de chef de l'opposition.

Si mon honorable ami, l'ancien chef de l'opposition, l'honorable représentant de York-Sunbury, M. Hanson, ne m'avait averti personnellement mardi soir dernier de son intention bien arrêtée d'insister auprès des membres de son parti dans cette enceinte afin de se faire relever immédiatement de ses fonctions de chef de l'opposition et de la réunion que les membres de son parti devaient tenir le lendemain afin d'étudier la situation, j'avoue que la nouvelle annoncée à la radio hier soir et qui a sans doute étonné tous les honorables membres de cette Chambre aurait été pour moi également un sujet de très vive surprise. Quoi qu'il en soit, le fait est maintenant connu de chacun: les membres de l'opposition officielle se sont réunis hier et c'est bien à contrecœur, j'en suis certain, qu'ils ont accepté la résignation du chef de l'opposition pour le remplacer au poste de chef de l'opposition officielle en cette Chambre par mon honorable ami, l'honorable député de Peel (M. Graydon). Je désire donc transmettre immédiatement au nouveau chef de l'opposition les félicitations les plus cordiales non seulement de tous les membres de la droite mais, puis-je dire, de toute la Chambre des communes. Mon honorable ami peut s'honorer de la marque de confiance que les membres de son parti lui ont témoignée en le choisissant comme leur chef. J'ajouterai qu'à mon avis ce choix réjouit les membres de la Chambre à quelque parti qu'ils appartiennent.

Si je ne fais erreur, l'honorable député de Peel fait maintenant partie du Parlement depuis environ sept ans. Il fut élu d'abord en 1935 et a continuellement été l'un de nos collègues depuis. Il a rempli le poste de whip de son parti, et celui de président du comité national du même parti. Il possède une vaste expérience non seulement de la vie politique en général mais tout particulièrement des travaux de cette Chambre. Comme chef de

l'opposition, il possède des qualités exceptionnelles. Il est doué, s'il me permet de le dire, d'un grand charme personnel et d'une grande affabilité, pour ne rien dire de ses connaissances intellectuelles. Il a souvent pris part à nos débats, mais il l'a toujours fait, je crois, d'une façon qui lui méritait l'approbation générale. Pour ma part, je dirai que je ne doute aucunement qu'il fera honneur à la position qu'il occupe maintenant.

Je dois dire que je suis maintenant surpris de voir qu'à la récente convention de son parti à Winnipeg il n'ait pas été immédiatement le choix de son parti au lieu de n'obtenir que deux ou trois bouchées du gâteau,—peut-être dans ce cas vaudrait-il mieux dire de la brioche,—et élu chef officiel de son parti à cette convention même. Mais, pour des raisons qui lui sont propres, le parti a cru bon d'en agir autrement.

Mon honorable ami a aussi l'avantage de n'être ni trop jeune ni trop âgé pour occuper ce poste. Qu'il me soit permis de lui dire que je parle en connaissance de cause de la position de chef de l'opposition pour avoir rempli les mêmes fonctions pendant quelque sept années et que l'expérience que j'ai alors acquise m'a permis de comprendre pleinement non seulement les grandes responsabilités de ce poste mais aussi les tracasseries. Qu'il soit assuré dès maintenant que j'accueillerai toute occasion de conférer avec lui au sujet des travaux de la Chambre et j'espère qu'il n'hésitera pas à me soumettre toute demande qu'il jugera bon de faire en tout temps.

Tandis que j'en suis sur cette question du changement de chef de l'opposition de cette Chambre, il m'est avis qu'il n'est pas hors de propos de faire également allusion au changement de direction dans le parti dont mon honorable ami est membre. Lorsque nous nous sommes rassemblés dans cette Chambre, au début d'une nouvelle session, il y a un peu plus d'un an, le parti dont mon honorable ami est un membre si distingué venait de se choisir un chef qui, toutefois, ne fit jamais son apparition à la Chambre des communes et, pendant un an, mon honorable ami le député de York-Sunbury (M. Hanson) s'est vu dans l'obligation de diriger l'opposition et son parti à la Chambre des communes, mais sans en être le chef dans le sens le plus large du mot. Je constate qu'à la convention du parti à Winnipeg, le même cas s'est répété, de sorte que nous voyons aujourd'hui mon honorable ami, le député de Peel, diriger l'opposition dans cette Chambre tandis que le chef élu du parti n'y a pas encore un siège. J'espère que cette pratique ne dégénérera pas en coutume dans nos délibérations parlementaires. Je ne m'offusque pas du compliment que nous adresse le parti de l'honorable député en disant